

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

**2 594 031**

②1 N° d'enregistrement national :

**86 01968**

⑤1 Int Cl<sup>a</sup> : A 61 D 7/00.

⑫

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 13 février 1986.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 33 du 14 août 1987.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : Société à responsabilité limitée dite :  
AGROTECH. — FR.

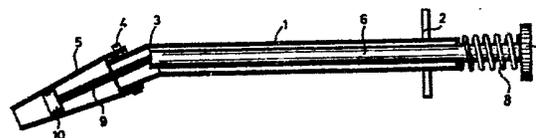
⑦2 Inventeur(s) : Francis Michaud et Thierry Michaud.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : Cabinet Faber.

⑤4 Dispositif pour faciliter l'ingestion de comprimés à des animaux.

⑤7 Dispositif pour faciliter l'ingestion de comprimés à des animaux caractérisé en ce qu'il est constitué d'un élément tubulaire allongé 1 dont une extrémité est prolongée par un élément tubulaire souple 5, d'un piston 10 mobile dans l'élément tubulaire souple 5 et relié à une tige 6 coulissante terminée par un poussoir 7 situé à l'extérieur dudit élément tubulaire 1 et de moyens élastiques tendant à écarter le piston 10 de l'extrémité libre de l'élément tubulaire souple 5.



FR 2 594 031 - A1

La présente invention vise un dispositif destiné à permettre de donner à des bovins, ovins ou autres des comprimés sans risquer que ceux-ci les recrachent.

Le dispositif selon l'invention est constitué  
5 d'un élément tubulaire allongé dont une extrémité est prolongée par un élément tubulaire souple, d'un piston mobile dans l'élément tubulaire souple et relié à une tige coulissante terminée par un poussoir situé à l'extérieur dudit élément tubulaire et de moyens élastiques tendant à écarter  
10 le piston de l'extrémité libre de l'élément tubulaire souple.

Avec un tel dispositif on place le cachet dans l'élément tubulaire souple puis on place ledit dispositif dans la bouche de l'animal afin que l'élément tubulaire  
15 souple arrive dans la gorge de celui-ci et on presse le poussoir pour chasser le cachet poussé par le piston.

De préférence l'élément tubulaire souple est formé d'un tube de caoutchouc de forme générale tronconique dont la petite base est tournée du côté de l'extrémité libre  
20 afin de retenir les cachets.

Suivant, une autre caractéristique, l'élément tubulaire comporte au voisinage de son extrémité opposée à celle comportant l'élément tubulaire souple une virole pour faciliter la manoeuvre du poussoir.

L'invention va maintenant être décrite avec plus de détails en se référant à un mode de réalisation particulier, donné à titre d'exemple seulement, et représenté à la figure unique qui est une vue en coupe axiale du dispositif selon l'invention.

Le dispositif représenté est constitué d'un élément tubulaire 1 réalisé en un métal cadmié et comportant au voisinage d'une extrémité une virole 2, tandis que l'autre extrémité est pourvue d'un léger coude 3.

10 A l'extrémité de l'élément 1 adjacente au coude 3 est fixé par un collier 4 un tube de caoutchouc tronconique 5.

Dans l'élément 1 est montée coulissante avec un large jeu une tige 6 dont l'une des extrémités est solidaire d'un poussoir 7, un ressort de compression 8 étant inséré entre l'extrémité correspondante de l'élément 1 et le poussoir.

L'extrémité de la tige 6 opposée au poussoir 7 est solidaire d'une deuxième tige 9 de section plus petite et dont l'extrémité libre porte un piston 10.

Le dispositif s'utilise en plaçant le cachet à faire ingérer dans le tube 5 moyennant une déformation élastique de l'extrémité libre de celui-ci, puis en plaçant ledit dispositif dans la bouche de l'animal de manière que 25 le tube 5 soit engagé dans la gorge le poussoir 7 étant ensuite poussé contre l'action du ressort 8 et les doigts retenus contre la virole 2 afin que le piston 10 chasse ledit cachet.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée 30 au mode de réalisation qui vient d'être décrit et représenté. On pourra y apporter de nombreuses modifications de détail sans sortir pour cela du cadre de l'invention.

RE V E N D I C A T I O N S

1°- Dispositif pour faciliter l'ingestion de comprimés à des animaux caractérisé en ce qu'il est constitué d'un élément tubulaire allongé (1) dont une extrémité 5 est prolongée par un élément tubulaire souple (5), d'un piston (10) mobile dans l'élément tubulaire souple (5) et relié à une tige (6) coulissante terminée par un poussoir (7) situé à l'extérieur dudit élément tubulaire (1) et de moyens élastiques tendant à écarter le piston (10) de l'ex- 10 trémité libre de l'élément tubulaire souple (5).

2°- Dispositif pour faciliter l'ingestion de comprimés à des animaux, selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'élément tubulaire souple est formé d'un tube de caoutchouc (5) de forme générale tronconique dont 15 la petite base est tournée du côté de l'extrémité libre afin de retenir les cachets.

3°- Dispositif pour faciliter l'ingestion de comprimés à des animaux, selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'élément tubulaire (1) comporte au voisi- 20 nage de son extrémité opposée à celle comportant l'élément tubulaire souple une virole (2) pour faciliter la manoeuvre du poussoir.

